

Appel de cotisation 2020

Pourquoi choisir le SODF ?

1. Parce que le SODF est le **seul syndicat représentatif** des spécialistes qualifiés en ODF qui négocie auprès des pouvoirs publics.
2. Pour bénéficier d'un accompagnement lors de la reprise de notre exercice après le confinement.

**Adhérer au SODF,
c'est le choix de la meilleure assurance sur l'avenir**

| | |
|--|---|
| Docteur | Spécialiste qualifié(e) |
| Adresse pro | |
| Mail | @ |
|  |  |
| N° siret employeur | <input type="checkbox"/> |

- Cotisation SODF : 560 €
- Déjà membre de la FSDL : 320 € (avec justificatif)
- Médecin ODMF (ne bénéficie pas de l'adhésion FSDL) : 320 €
- Retraité(e) : 140 €
- Interne (DESODF) avec Justificatif : 1 €
- Je souhaite être contacté(e) par la Médicale de France pour bénéficier de l'offre préférentielle sur la RCP.

Cachet professionnel ou e.signature

L'adhésion à Juridica est comprise dans votre cotisation. Elle met à votre disposition une des meilleures plateformes de conseil et de prise en charge juridique.

Attention, cette Protection Juridique est nominative. Les adhérents qui n'ont pas renouvelé leur adhésion **en juin** ne bénéficient pas de Juridica pour l'année en cours.

Conseil d'administration

Président

Nicolas Goossens

Vice-Présidents

Mouna Fattahi

Stéphanie Reveret

Secrétaire général

Nicolas Artero

Secrétaire adjointe

Mireille Guibert

Trésorière

Soizic Bouchand

Trésorier adjoint

Jack Bonnaure

Membres

Laurence Bouaziz

Pascal Ducos

Béatrice Gougeon

Jérôme Lepinay

Bernard Olivier

Valérie Pigeot

Jean-Philippe Radulesco

J'adresse ma cotisation à
SODF

5, rue Coupefer

Appartement 3

31300 Toulouse

Paiement par chèque ou adresser un virement SEPA à SODF

IBAN : FR76 3000 4000 4400 0009 9553 695